L'intime conviction, la certitude.
Analyse conceptuelle
La croyance peut-elle se suffire à elle-même ?

I. Du fait à la norme ?

Si le terme de croyance, entendu au sens large, désigne en général le fait de tenir pour vrai quelque chose, alors les notions de certitude et de conviction peuvent se comprendre comme des manières de qualifier la croyance, c'est-à-dire de lui attribuer un certain mode ou un certain degré. C'est en effet l'un des traits les plus remarquables de la croyance que d'être susceptible de degrés, et la certitude tout comme l'intime conviction pourraient correspondre aux degrés les plus élevés de la croyance. Elles ne seraient donc que des manières de décrire une réalité psychologique, à savoir l'état dans lequel se trouve l'esprit à l'égard de certaines de ses croyances, considérées comme de simples faits de conscience.

Mais avec le degré ou l'intensité de la croyance change peut-être sa nature : ce que l'on tient pour vrai de manière certaine, avec une conviction contenue au plus profond de soi, ne doit-on pas dire qu'on le *sait* ou qu'on le *connaît* ? Ainsi, au sein du genre de la croyance, les modalités de la certitude et de l'intime conviction ne conviendraient qu'à l'espèce des croyances vraies, tenues pour telles à juste titre et avec une assurance particulière, c'est-à-dire aux véritables *connaissances*. Ces notions ne devraient donc pas servir à une simple description psychologique, mais constituer une *norme* épistémologique : un idéal de connaissance auquel l'esprit doit satisfaire pour pouvoir prétendre à la vérité en général et à la science en particulier.

Suffit-il pourtant que l'esprit adhère fermement à certaines croyances, sans jamais en douter, pour que l'on puisse en faire les fondements sûrs sur lesquels bâtir un savoir ? A l'évidence, si l'intensité de la croyance est condition nécessaire pour que l'on puisse parler de certitude ou de conviction, elle n'est pas une condition suffisante pour se doter d'un critère satisfaisant. Il arrive que l'on tienne avec une fermeté particulière aux plus fausses de ses croyances, comme c'est le cas lorsque les passions animent nos illusions : le jaloux n'est-il pas intimement convaincu des infidélités de l'objet de son amour, fût-ce au mépris de l'évidence ? Il faudrait donc distinguer le simple fait de l'adhésion complète de l'esprit à une croyance, qu'on peut appeler la *persuasion*,

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Culture Générale

L'intime conviction, la certitude

Analyse conceptuelle

compatible avec l'erreur ou l'illusion, et les véritables *certitudes*, normes légitimes parce que douées d'une évidence ou d'une solidité particulières.

I.1. La perfection de la croyance.

Il ne suffit pas pourtant de se mettre en quête d'un tel critère de la certitude, car on risquerait alors de manquer le propre de la croyance authentique. Les jugements qui répondent en effet à l'exigence de certitude risquent fort de ne plus nous apparaître comme de simples croyances, mais bien comme les éléments d'un savoir ou d'une connaissance qui appellent un assentiment sans risque, étranger à l'incertitude et au pari qui caractérisent la croyance entendue au sens strict. Ainsi la démarche de Descartes dans les *Méditations métaphysiques*, qui trouve dans l'évidence un tel critère, dépasse rapidement le plan de la croyance pour s'élever à celui de la science.

La norme que nous cherchons ne doit pas viser à la perfection du savoir ou à la science, mais bien à une perfection propre à la croyance. Une telle perfection doit-elle être encore appelée certitude ? Du moins ne négligera-t-on pas le spectre très large de ces notions : il n'en va pas seulement, avec la certitude et la conviction, de la qualité de notre savoir, mais aussi bien de la conduite de notre existence, de la moralité de nos actions et de la réalisation de notre bonheur. On gardera donc à l'esprit que la perfection du jugement dont il sera question, au-delà de sa valeur de moyen au service d'une connaissance, doit s'entendre comme la condition de la vie accomplie.

Peut-on faire de l'intime conviction ou de la certitude la norme de la croyance accomplie ? Comment sauver la croyance des fluctuations d'un assentiment incertain sans passer du même coup dans le champ du savoir pur et simple ?

I.2. Le fait de la persuasion et le risque de l'illusion.

Revenons tout d'abord à l'analyse des notions qui nous occupent pour en préciser le sens. Certitude, conviction, persuasion désignent ensemble des croyances auxquelles l'esprit adhère à un degré particulièrement élevé. On a vu que la *persuasion* correspond au simple fait de cette adhésion ; ajoutons qu'elle désigne aussi le processus qui la produit, lequel s'adresse spécialement à la sensibilité et à la volonté. On reconnaît d'ailleurs dans le terme de *persuasion* la même racine que dans celui de *suavité* : il y a une douceur particulière de la parole persuasive, un plaisir de persuader ou d'être persuadé, tout à fait étranger à la vérité de la croyance en question. C'est par excellence la catégorie qui convient à l'art oratoire des anciens rhéteurs (et des sophistes en

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.